

03-11-2014 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 3 novembre 2014, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Les conseillers: Gilbert Gauvin, Langis Joubert, Normand St Laurent et Réjean Hudon. Messieurs Richard Fournier et Roland St Pierre, conseillers, sont absents.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 6 et 14 octobre 2014
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
 - a) Les Grands Amis de la Vallée
 - b) Centraide
 - c) Ministère des Transports
6. Invitations
 - a) Réseau des acteurs en développement
 - b) Tournée Vitalité culturelle
7. Demandes de don et d'appui
 - a) Polyvalente Sayabec
 - b) Chevaliers de Colomb
 - c) Société St-Jean-Baptiste
 - d) Comité de la Guignolée
 - e) Les Voix de la Vallée
 - f) Fabrique de Sainte-Irène
 - g) Opération Nez Rouge
 - h) Appui à mon Centre local de développement (CLD)
8. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
9. Réclamation assurance – Victorien Roy
10. Demande à la Fabrique
11. Demande de M. Gilbert Sirois
12. Travaux remplacement d'aqueduc
Décompte et autorisation de signature
13. Offre de services – MRC de La Matapédia
14. Formule de soumissions – Déneigement des cours municipales
15. Dossier – Bâtisse municipales
16. Club de Motoneiges Vallée Matapédia
17. Sport de glisse à Val-D'Irène
18. Services de premiers répondants
Secteur Ouest de la MRC de La Matapédia
19. Appui au Centre local de développement (CLD)
20. Achat du terrain de Mme Ginette Bélanger
21. Suivi de dossiers
22. Divers: a) b) c) d)
23. Questions de l'assemblée
24. Levée de la réunion

279-14

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu mais en rajoutant à divers: conseiller responsable - SQ et forum sur le tourisme dans la Matapédia. Le point divers reste ouvert.

280-14

Adoption des procès-verbaux

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Normand St-Laurent et résolu que les procès-verbaux du 6 et 14 octobre 2014 soient adoptés tels que rédigés étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance.

281-14**Adoption des comptes**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Motel Ruisselet, #33001, chambre cours d'eau potable	261.14
Télus, téléphone au 28 septembre (cent. comm)	245.80
Postes Canada, #127140, timbres	342.06
Bélangier Jean-Paul, #70, 3 dép. (éolien, Écoterritoire, sec 5)	44.80
Boulangier Jessy, remb. frais repas (226.89) et déplacement (406.40)	633.29
Hydro-Québec, #626201202691, éclairage public	170.44
Télus, téléphone au 4 octobre (salle communautaire)	78.40

COMPTES NON PAYÉS

Bélangier Jean-Paul, #71, 2 dép. (fête moissons et 1 ^{er} répondants)	45.60
Bonichoix, #310586, épicerie (chemin St-Rémi) et bonbons	43.33
Clérobéc, #860700-861404, mat. divers Fournaise (poignée de porte)	119.38
Conciergerie d'Amqui, #114062, article nettoyage	75.22
Coop Matapédienne, #219656, mélange B (travaux route Melucq)	17.24
Fournier Andrée, remb. fact. Maxi, épicerie (chemin St-Rémi)	49.13
Fournier Yvon, transport bois et remplir convoyeur	431.16
Groupe Bouffard, #217898, collecte vidange et récup octobre 2014	1 180.60
Hydro-Québec, #665801126374, camping	300.60
Jos Lefrançois (2008) inc., #369768, pierre (travaux rte Melucq)	1 385.10
Joubert Langis, #3-8, 2 déplacements (RQF et chemin St-Rémi)	54.80
Marché R. Dionne, 28, épicerie (chemin St-Rémi)	96.09
Médias Transcontinental, #309, dépôt du rôle (avant-poste 2 ^{ième} pub.)	339.17
Municipalité Sayabec, #4407, nivelage rte Melucq année 2014	3 332.61
Municipalité, médiaposte (rencontre chemin St-Rémi, déneigement)	29.02
Pavages des Monts, #4297, travaux pavages (rempl. aqueduc)	8 044.87
PG Solutions, #6488, fourniture bureau (reçus taxes)	97.04
Pharmacie Aubert Lévesque, #803, 2 caisses d'eau (chemin St-Rémi)	5.98
Télus, téléphone au 10 octobre (camping)	250.24
Télus, téléphone au 28 octobre (cent. comm)	246.29

Au point 5 a de l'ordre du jour, j'informe le conseil municipal que Les Grands Amis de la Vallée les remercie pour leur don de 25\$.

Au point 5 b de l'ordre du jour, j'informe le conseil municipal que Centraide les remercie pour leur don de 25\$.

Au point 5 c de l'ordre du jour, j'informe le conseil municipal que le Ministère du Transport a répondu à notre résolution 222-14 en disant que des projets de réfection de la chaussée sont planifiés sur la route collectrice Saint-Cléophas/Sayabec et qu'ils seront considérés lors de leur prochain exercice de planification en fonction des paramètres financiers et de l'ensemble des priorités du réseau routier.

282-14**Réseau des acteurs en développement**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal autorise messieurs Jean-Paul Bélangier, Langis Joubert et Normand St-Laurent à représenter la municipalité à la rencontre du Réseau des acteurs en développement de La Matapédia qui aura lieu le 13 novembre prochain à Sainte-Irène. La municipalité remboursera les frais de déplacement.

Au point 6 b de l'ordre du jour, j'informe le conseil qu'ils sont invités à la Tournée Vitalité culturelle: voir autrement les forces de votre communauté. Cette rencontre aura lieu le 27 novembre à Amqui et elle permettra plus particulièrement d'identifier différentes initiatives culturelles, de créer des repères communs et de favoriser un partage etc. Aucun conseiller ne sera présent.

283-14**Polyvalente de Sayabec**

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Normand St-Laurent et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte de faire un don de 100\$ à la polyvalente de Sayabec afin de les aider à financer le traditionnel déjeuner musical de Noël qui aura lieu le vendredi 20 décembre prochain. Les profits du déjeuner serviront à financer les activités étudiantes pour l'année 2014-2015.

284-14**Chevaliers de Colomb**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal fasse un don de 100\$ aux Chevaliers de Colomb pour le vin d'honneur servi durant leur 30^{ième} anniversaire de fondation qui aura lieu le 22 novembre au centre communautaire de Sayabec.

285-14**Société St-Jean-Baptiste**

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Réjean Hudon et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas contribue par un montant de 40\$ à la fête de Noël organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Sayabec qui aura lieu le 20 décembre prochain.

286-14**Comité de la Guignolée**

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal fasse un don de 50\$ pour l'événement la Guignolée. Cette année, la Guignolée sera le 4 décembre prochain et le 50\$ sera remis aux représentants (bénévoles qui collecteront les sous) de la municipalité.

Au point 7 e de l'ordre du jour, j'informe le conseil que Les Voix de la Vallée feront un concert de Noël le 7 décembre prochain à Amqui et qu'il est possible d'acheter des billets au coût de 20\$ chacun. Le conseil dit non.

Au point 7 f de l'ordre du jour, j'informe le conseil que la Fabrique de Ste-Irène demande un don pour la réfection de la toiture. Le conseil dit non.

Au point 7 g de l'ordre du jour, j'informe le conseil qu'Opération Enfant Soleil demande une contribution financière pour la poursuite de leur projet. Le conseil ne fait pas de don.

287-14**Appui à mon Centre local de développement (CLD)**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal mandate et autorise la directrice générale à envoyer une lettre d'appui au CLD de la Matapédia afin que le gouvernement du Québec ne modifie pas la loi sur la gouvernance municipale qui laissera à la discrétion de chaque MRC le choix de maintenir ou non son CLD.

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉPOSE EN DATE D'AUJOURD'HUI LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE MONSIEUR JEAN-PAUL BÉLANGER, MAIRE AINSI QUE MESSIEURS GILBERT GAUVIN, LANGIS JOUBERT, NORMAND ST-LAURENT ET RÉJEAN HUDON, CONSEILLERS.

288-14**Réclamation d'assurance – Victorien Roy**

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Langis Joubert et résolu que le conseil municipal donne son approbation afin que la MMQ rembourse les frais médicaux à M. Victorien Roy au montant de 577,86\$. Il faut cependant prendre en considération que la municipalité n'est aucunement responsable de la blessure de celui-ci. Une quittance sans égard à la responsabilité doit être signée avant le paiement.

289-14**Demande à la Fabrique**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Langis Joubert et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas demande à la Fabrique de St-Cléophas de déménager leur local dans le bâtiment situé au 352, rue Principale d'ici le 15 novembre prochain.

290-14**Demande de M. Gilbert Sirois**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate et autorise la directrice générale à faire une demande à la MRC de La Matapédia afin de régulariser l'évaluation de L'Association du Lac Melucq puisque le bâtiment principal de feu M. Yves Beaulieu a été incendié. Cette modification devra être faite lors de notre prochaine mise à jour.

291-14**Travaux remplacement d'aqueduc****Décompte et autorisation de signature**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal qu'un paiement de 175 057.04\$ aux Entreprises L. Michaud et fils est autorisé pour les travaux de remplacement d'aqueduc effectués sur la rue Principale. Un montant de 16 196.62\$ est retenu soit 10% du total de la facture plus les taxes applicables. Le conseil autorise également la directrice générale à signer le document concernant les travaux impliquant un surplus de 21 003.61\$, taxes comprises.

292-14**Offre de services – MRC de La Matapédia**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que l'offre de service de la MRC de La Matapédia concernant des modifications à certains règlements municipaux est accepté. Le service de l'aménagement et de l'urbanisme fera les modifications pour un montant de 1 578.40\$.

293-14**Formule de soumissions – Déneigement des cours municipales**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Cléophas mandate la directrice générale à faire parvenir une formule de soumission relatif au déneigement des cours municipales pour l'année 2015 à toutes les personnes ayant donné leur nom au bureau municipal avant le 30 octobre dernier.

294-14**Dossier – Bâtisse municipales**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à faire le paiement final pour les travaux de la toiture du bâtiment situé au 352, rue Principale à l'entrepreneur Équipe Rénovation de Matane. Le montant total est de 65 634.54\$.

MENTION AU PROCÈS-VERBAL

Un montant de 19 446\$ plus les taxes applicables sur le document de soumission était pour la réparation du clocher et il n'a pas été fait puisque le conseil a constaté qu'il était pourri et qu'il fallait le descendre du toit.

Sur la soumission, une note de l'entrepreneur disant que le montant du clocher était à discuter avant l'acceptation finale et cette discussion n'a pas été faite en temps et lieu par le conseiller responsable du dossier. Après discussion avec l'entrepreneur, il a crédité un montant pour le clocher de 8 400\$ plus les taxes applicables.

Messieurs Normand St-Laurent et Gilbert Gauvin ne sont pas en accord avec le paiement supplémentaire pour le clocher de 11 046\$ plus les taxes applicables. M. St-Laurent demande au maire d'être plus vigilant concernant les suivis de dossier.

Le point 16 de l'ordre du jour est reporté puisque Langis Joubert informe le conseil que lors de la rencontre du 23 octobre dernier à Ste-Irène animé par les promoteurs du Chemin de Saint-Rémi, il a demandé une rencontre avec la MRC de La Matapédia, le Club de VTT et le Club de Motoneige.

295-14**Sport de glisse à Val-D'Irène**

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu par le conseil municipal que la municipalité ne participera pas à la journée municipales saison 2014-2015 de Val-D'Irène. Par contre, le conseil remboursera, sur présence de facture, une passe par personne qui ira faire une journée de sport de glisse en 2014-2015. Si la personne a une carte de saison, elle pourra également se faire rembourser une journée. La municipalité ne paiera pas pour la location d'accessoire. Un médiaposte sera envoyé à chaque adresse civique afin d'informer la population.

296-14

Services de premiers répondants

Secteur Ouest de la MRC de La Matapédia

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité par le conseil municipal qu'avant d'aller de l'avant pour le service de premiers répondants dans le secteur ouest de la MRC de La Matapédia, la municipalité de Saint-Cléophas demande à la MRC de La Matapédia s'il y a un engagement financier. S'il y a un engagement financier, sa comprend quel montant.

297-14

Appui au Centre local de développement (CLD)

CONSIDÉRANT l'importance du développement économique local pour assurer la prospérité de toutes les régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le CLD est au cœur du développement économique local depuis 1998 et qu'il assume un rôle majeur et indispensable au développement de notre MRC et de nos municipalités;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend couper le budget annuel accordé au développement économique local de 55 % (de 72 M\$ à 32 M\$);

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend interdire aux MRC de transférer l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

CONSIDÉRANT que ces décisions auront un impact négatif sur le développement économique de notre territoire et sur la qualité des services aux entrepreneurs de notre région;

CONSIDÉRANT que notre MRC et nos municipalités n'ont pas été consultées par leurs associations municipales, ni approuvé le projet de Pacte fiscal transitoire 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas:

- Dénonce l'intention du gouvernement du Québec de sabrer dans le financement du développement économique local;
- Dénonce l'intention du gouvernement du Québec d'interdire aux MRC de confier l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;
- Réaffirme le rôle du CLD comme partenaire et acteur clé en matière de développement économique local;
- Appuie le maintien du financement du développement économique local et la possibilité de confier l'exercice de cette compétence au CLD afin de préserver l'expertise et les services de qualités qui sont offerts aux entrepreneurs par des équipes compétentes et dévouées à leur milieu.

298-14

Achat du terrain de Mme Ginette Bélanger

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que suite aux informations reçues de Me Pierre Chabot, notaire, nous indiquant que nous devons payer la TPS et la TVQ sur le terrain que la municipalité achète de Mme Ginette Bélanger, le conseil autorise la directrice générale à faire un chèque à celle-ci de 13 396\$ qu'elle remettra au notaire lors de la signature du contrat.

Le point 21 de l'ordre du jour comprend le suivi de dossier des élus:

Langis Joubert dit qu'il reste le nivelage des rangs 6 et 7 qui sera fait lorsque la température le permettra. Pour ce qui est du croche chez «Rousseau», le conseil en discutera à la prochaine réunion spéciale.

Normand St-Laurent félicite et remercie les bénévoles s'étant impliqués, dont mesdames Andrée Fournier et Louise Gauvin, dans le projet du Chemin St-Rémi. La rencontre du 22 octobre dernier avec les promoteurs c'est très bien passée. Il dit également qu'il faut qu'il y ait un comité actif parce qu'il y a vraiment quelque chose d'intéressant dans ce projet. Une rencontre avec les responsables de la biblio et des Loisirs est à venir.

Réjean Hudon n'a pas de nouveau pour l'instant.

Gilbert Gauvin n'a pas de nouveau pour l'instant.

299-14

Conseiller responsable - SQ

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Réjean Hudon et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate Normand St-Laurent responsable auprès des la Sûreté du Québec.

300-14

Forum sur le tourisme dans la Matapédia

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Gilbert Gauvin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate et autorise messieurs Langis Joubert et Normand St-Laurent à représenter la municipalité lors du forum sur le tourisme dans la Matapédia qui aura lieu le 20 novembre prochain à Val-D'Irène. Le frais de déplacement sera remboursé par la municipalité.

301-14

Modification à la résolution 294-14

Proposé par Langis Joubert, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité qu'une retenue soit faite sur le paiement de l'entrepreneur ayant exécuté les travaux de réfection de la toiture du bâtiment situé au 352, rue Principale, soit, Équipe Rénovation. La directrice est autorisée à faire un paiement de 59 071.09\$, donc, un montant de 6 563.45\$ est retenu jusqu'à ce que l'entrepreneur ait réparé la vibration du fascia et certifié que la tôle qui a été coupé ne rouillera pas.

302-14

Déplacement du clocher

Proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Langis Joubert et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à M. Yvon Fournier pour déplacer le clocher entre les 2 bâtisses municipales avec sa machinerie.

303-14

Demande à la MRC de La Matapédia

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas est insatisfaite de certaines étapes des travaux exécutés lors du remplacement d'aqueduc sur la rue Principale fait par Les Entreprises L. Michaud et fils;

Par conséquent, il est proposé par Gilbert Gauvin, appuyé par Normand St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate et autorise la directrice générale à demander à la MRC de La Matapédia que le surveillant des dits travaux revienne sur le terrain avec l'employé municipal afin d'évaluer l'ouvrage à reprendre et/ou à faire.

304-14

Levée de la séance

Proposé par Réjean Hudon que la séance soit levée à vingt-et-une heures quarante minutes (21h40).

Jean-Paul Bélanger,

Maire

Katie St-Pierre,

Directrice générale

Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.